

# *BULLETIN*

# *COMMUNAL*

*NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG*

*MAI 2015*

*N° 212*



*Muguet brin de bonheur*

*Petit brin de muguet au parfum délicat ,  
Confie nous le secret du bonheur ici bas ,  
Ecarte de nos vies les chagrins les soucis ,  
Donne nous le soleil et toutes ses merveilles.*

## Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Il y a des anniversaires pour lesquels nous sommes heureux et fiers de constater que les années passent et qu'elles deviennent nombreuses. Le 8 mai prochain en effet, nous fêterons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de la deuxième guerre mondiale. 70 ans nous séparent de cet instant où le monde a pu entrevoir la fin du cauchemar.

Aujourd'hui, il y a les films, les musées, les livres pour nous souvenir de cette période, de cette date, le 8 mai 1945. Bien sûr, il y a les témoignages. Mais au fil du temps, ils s'effacent. Et puis, il y a cette commémoration chaque année...

Le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie signée à Reims, la Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe. Le soulagement et la joie ont tout de même du mal à déborder sur le lourd bilan qui commence à s'emparer des esprits.

Nous regardons de loin cette large blessure et nous avons du mal à imaginer quelle dure réalité, ces jours, ces années ont dû être pour tous les soldats, pour leurs familles. Nous avons toujours du mal à imaginer comment des hommes peuvent combattre et détruire d'autres hommes. Comment la guerre est-elle possible ? Et pourtant, elle était bien là...

Alors, depuis cette date, depuis ce 8 mai 1945, nous célébrons cet anniversaire pour nous rappeler que par delà les frontières, les soldats ont fait preuve de solidarité, par delà la peur les soldats sont venus combattre, par delà leur humanité ils ont fait la guerre et parfois ils n'en sont pas revenus, physiquement ou moralement.

C'est justement parce qu'ils ont dû faire la guerre avec toutes les horreurs qu'elle véhicule que nous devons nous souvenir combien préserver la paix est notre devoir.

Aussi, je voudrais honorer le 8 mai prochain, en votre présence, la mémoire des 10 774 000 militaires morts sur le champ de bataille du côté des alliés. Nous penserons également à tous ceux qui, hors du cadre militaire, ont mis en jeu leur vie pour déjouer l'occupant.

Je vous proposerai également d'avoir une pensée pour la population civile qui a subi sur son territoire les bombardements, l'occupation, les tortures...

Lorsqu'en des journées comme le 8 mai, nous prenons pleinement conscience des conséquences de la guerre, nous comprenons le rôle essentiel que nous devons prendre en charge : celui de préserver la paix.

Cette mémoire que les générations précédentes nous ont transmise est une richesse qu'il nous revient de porter et même de transporter. Nous devons la porter auprès de nos enfants et des générations futures pour notre pays pour que notre nation ne revive jamais en son sein de telles horreurs.

Et nous devons la transporter à travers le monde grâce à nos soldats qui risquent leur vie pour des missions là où la liberté s'essouffle et perd du terrain. Les actions de l'armée française sont nombreuses et je tiens à saluer le courage et la force qui se dégagent de l'activité de nos soldats.

Bien sûr, l'actualité nous oblige également à penser à l'action que nos soldats sont amenés à conduire sur le territoire français en cas de plan Vigipirate comme nous venons de le vivre dans les terribles heures que trois terroristes ont fait subir à la France.

La menace est partout et elle nous rappelle sans cesse que notre plus grande force est la vigilance pour préserver une paix durable et respectueuse de chaque peuple.

Kofi Annan a dit dans son discours à l'ONU le 14 septembre 2001 : «La paix est un rêve suspendu»

Je voudrais simplement terminer sur ces mots qui me semblent résumer l'objet même de notre rassemblement du 8 mai prochain à 10h30 : N'oublions pas que la paix est fragile et que notre devoir est d'en faire notre priorité.

Benoît Baumann



*M. MULLER Edouard 73 ans le 02/05*

*Mme ARNOLD Rosalie 73 ans le 06/05*

*M. MASTIO Antoine 80 ans le 12/05*

*M. ZERR Fernand 81 ans le 21/05*

*Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie*

Marie Irène Richter  
décédée à Colmar le 22 avril 2015  
96 ans





## GESTION DES EAUX PLUVIALES : Conseils et recommandations



Vous avez un **projet de construction ou de rénovation** de votre logement ? Sachez que le raccordement et le rejet des eaux usées et/ou pluviales devra préalablement être autorisé sur plan puis contrôlé sur chantier par le SDEA.

La demande d'autorisation de déversement et le dossier comportant les tracés de vos canalisations devront être déposés en mairie idéalement en même temps que le dépôt de la demande de permis de construire. Vous pouvez vous procurer ce formulaire et un guide technique en mairie ou télécharger ces documents sur le site du SDEA : [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

### **Eaux de pluie : leur raccordement au réseau public d'assainissement n'est pas la règle !**

En favorisant **l'infiltration naturelle de l'eau de pluie** vous contribuerez à la protection de l'environnement en gérant durablement nos ressources en eau. L'imperméabilisation des sols augmente les volumes d'eaux circulant dans les réseaux et arrivant dans la station d'épuration. L'imperméabilisation des sols conduit à la construction de nouveaux ouvrages de taille toujours plus importante, financée par la redevance d'assainissement payée par tous. Une gestion alternative de l'eau diminue les risques d'inondations et d'engorgement du réseau d'assainissement mais permet donc également des économies en limitant la taille des réseaux publics. Dans de nombreuses communes alsaciennes, le raccordement des gouttières et siphons de cour au réseau d'assainissement était d'usage mais depuis l'adoption des prescriptions actuelles du règlement d'assainissement (de 2012), et pour tous les futurs projets, leur déversement au réseau public n'est aujourd'hui plus accepté. En effet, les collectivités territoriales n'ont **pas l'obligation de collecter ou traiter les eaux pluviales**. De même et contrairement aux dispositions applicables en matière d'eaux usées, il n'y a pas obligation générale de raccordement des eaux pluviales au réseau public d'assainissement (sauf dispositions particulières dans les documents d'urbanisme). Des **solutions alternatives** au raccordement existent : les eaux pluviales peuvent être infiltrées (si le sol le permet), dirigées vers un fossé ou encore vers un cours d'eau (avec accord du propriétaire).

Les cours, voiries et accès peuvent également être réalisés en **matériaux perméables** laissant l'eau s'infiltrer dans le sol : gravillons, dalle gazon, pavés poreux etc. Les fabricants rivalisent d'ingéniosité pour vous proposer divers produits. Toutefois, en cas d'impossibilité avérée d'utiliser chacune de ces techniques alternatives, le rejet au réseau public sera toléré mais avec un débit réduit à 5 litres par seconde et par hectare (ha).

**Le suivi de l'application par les usagers de cette nouvelle prescription entre dans le cadre des contrôles des installations privatives d'assainissement réalisés par le SDEA lors de vos projets travaux.**

**Pour en savoir plus, un guide est disponible dans les mairies et sur [sdea.fr](http://sdea.fr) ou téléphoner au technicien du SDEA 03.88.05.32.53**

REMARQUE : ce dispositif peut également être envisagé en dehors de tout projet de construction ou de rénovation. Les propriétaires peuvent déconnecter les gouttières et / ou les siphons de cour du réseau d'assainissement et éviter ainsi l'engorgement de la station d'épuration de Seltz.

## Redevance incitative des Ordures Ménagères

La redevance incitative est effective sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il s'agit d'une tarification finançant le service de gestion des déchets tout en incitant à la réduction des déchets. Ce type de tarification est rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement.

Pour ce qui nous concerne, ce service est assuré par le SMICTOM Nord du Bas-Rhin qui envoie à chaque Communauté de Communes de son périmètre la facture des participations, charge à chacune d'elle de répartir le montant entre les différents habitants.

C'est ainsi que notre Communauté des Communes a choisi la répartition suivante :

La redevance incitative comprend une part fixe qui s'élève à **35 Euros par foyer** et une part variable de **83 Euros par usager** et ce, pour 26 levées par an.

Exemple : une personne seule paiera 35 euros + 83 Euros soit 118 Euros

Un foyer de 4 personnes : 35 + (4 x 83) soit 367 Euros.

Le coût de **chaque levée** supplémentaire est de **3 Euros** et viendra s'ajouter à la facture.

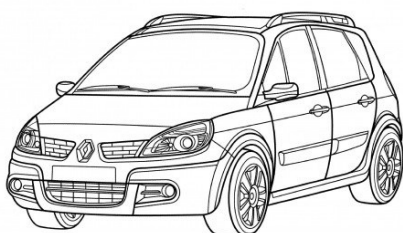
Le système est basé sur le nombre de fois où le bac est présenté à **la levée**, chaque bac à ordures ménagères étant équipé d'une puce électronique.

Cette redevance est fixée à titre expérimental pour l'année 2015 et pourra éventuellement être affinée en fonction des différents constats qui seront faits à terme.



### Covoiturage 67-68, votre portail du covoiturage au quotidien !

Créé par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, [www.covoiturage67-68.fr](http://www.covoiturage67-68.fr) consiste à mettre en relation conducteurs et passagers souhaitant covoiturer dans le cadre de leurs trajets domicile-travail et domicile - études.



Site internet : [www.covoiturage67-68.fr](http://www.covoiturage67-68.fr)

contact : [covoiturage@bas-rhin.fr](mailto:covoiturage@bas-rhin.fr)



### Cérémonie du 8 mai

La population est invitée à assister à la cérémonie commémorative du 8 mai qui aura lieu au monument aux morts

vendredi 8 mai 2015 à 10h30.

A l'issue de la cérémonie la municipalité vous invite au vin d'honneur qui sera servi dans la salle polyvalente.

Le gouvernement a annoncé le 2 mars le lancement d'un site internet proposant la vente de timbres fiscaux en ligne pour les passeports, concrétisant une mesure de simplification annoncée en décembre.

Sur le site **[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)**, il est désormais possible d'acheter par carte bancaire des

timbres fiscaux électroniques, identifiés par un flash code ou un numéro à 16 chiffres.



L'arrêté préfectoral du 23 mars 2015, porte reconnaissance de calamité agricole aux dommages dus aux pluies de juillet 2014, subis par les agriculteurs du Bas-Rhin, notamment pour les pertes de récolte sur miel. (affiché en mairie)

CARSAT –Alsace-Moselle des rendez-vous à ne pas manquer:

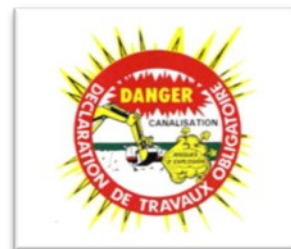


Une journée internationale d'information retraite est organisée

mardi 23 juin 2015 uniquement sur rendez-vous

au 03 68 33 88 00.

(ouverture des lignes environ 5 semaines avant la date)



## Société de Pipeline Sud Européen

Tous travaux et projets de constructions envisagés à moins de 350m des ouvrages du pipeline sont soumis à une déclaration de travaux et autorisation.

Vous pouvez directement contacter le Service de Surveillance et d'Entretien de la Ligne :

Société du Pipeline Sud Européen : dict@spse.fr - Tél. 04.42.47.79.16 – Fax 04.42.05.15.70

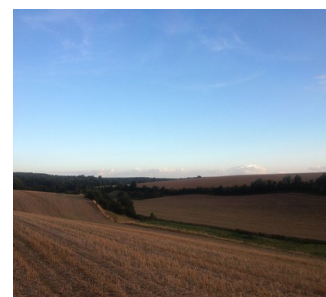
## Association foncière

Les propriétaires ayant vendu ou acheté des parcelles sur le ban

de la commune de Néewiller/L.

sont priés de le signaler à la mairie dans les meilleurs délais

pour la mise à jour de la facturation des taxes de remembrement 2015.



## Course de Baignoires 2<sup>ème</sup> édition

dimanche 14 juin 2015 à la base nautique de Lauterbourg  
1<sup>ère</sup> course à 11h00.

Renseignements :

Sébastien Degré 06 79 75 98 85

[animationjeunesse-voilefd67@orange.fr](mailto:animationjeunesse-voilefd67@orange.fr)

site: [animation-plainedurhin.sitègo.fr](http://animation-plainedurhin.sitègo.fr)

La MJC de la Lauter offre 2 postes en emploi d'avenir pour sa base nautique à Lauterbourg :

- 1 comme agent d'entretien et d'accueil

- 1 comme aide animateur sportif (kayak et voile) et agent d'accueil

Prérequis :Eligibilité aux emplois d'avenir (16-25 ans, sans diplôme de formation initiale, pas le bac, peu qualifié, etc...)

Les candidatures doivent passer par la mission locale Alsace du Nord à Haguenau et pour tous autres renseignements (ex: fiches de postes) :

- Mme Dorffer : 03 88 73 15 99 ou-Mme Roerich : 06 77 95 67 21
- E-Mail :contact@mlalsacenord.fr

## Biscuit de Savoie aux fraises

500 g de fraises ,1 briquette de crème liquide entière,  
30 g de sucre glace,200 g de sucre en poudre  
100 g de farine ,70 g de fécule type maïzena ,1/2 sachet de  
levure chimique ,4 œufs,2 pincées de sel

Préparation pour Biscuit de Savoie aux fraises

Séparez les blancs des jaunes d'œufs.

Battez les jaunes, le sucre et une pincée de sel au batteur électrique durant 20 min pour que le mélange blanchisse. Ajoutez-y petit à petit la farine, la fécule et la levure, tout en mélangeant.

Battez les blancs en neige, puis incorporez-les délicatement à la pâte.

Préchauffez le bas du four th.6 (180°C).

Enfournez le biscuit durant 30 min en surveillant la cuisson. Démoulez-le ensuite sur une grille et laissez-le refroidir.

Lavez et équeutez les fraises. Coupez-les en petits morceaux en gardant 4 fraises pour la décoration.

Battez la crème bien froide avec le sucre glace et une pincée de sel pour la faire monter en chantilly.

Ouvrez le gâteau en 2, recouvrez-le de la moitié de la chantilly et de morceaux de fraises puis refermez-le.



## Pique-nique le samedi 20 juin 2015.

*Fêtons ensemble l'arrivée de l'été avec un beau pique-nique en musique.*

*A la veille de la fête de la musique, samedi 20 juin aura lieu un pique-nique au terrain de football de Néewiller à partir de 17h00 avec le soutien de la commune.*

*Chaque participant apportera son repas, ses boissons ainsi que ses couverts. Les tables, bancs et barbecues seront mis à disposition par la commune. En cas de mauvais temps l'atelier communal pourra nous abriter. Tout le monde est invité: petits et grands, jeunes et moins jeunes.*

*Pour la soirée, musicien(s), chanteur(s) où tout autre amateur de notes sont cordialement invités pour agrémenter ce pique-nique.*

*Les intervenants sont, priés de prendre contact avec la mairie en laissant leurs coordonnées au plus tard lundi 15 juin 2015.*



**L'association Sur les Sentiers du Théâtre** a le plaisir de vous convier aux prochains événements de cette année 2015. Samedi 30 mai, entre 14h et 18h, 3 représentations du spectacle LE TROUPEAU, Cie Theater Rue Piétonne, proposées en partenariat avec l'association Socio Culturelle de la Ville de Seltz dans le cadre de la FETE DU BAC à SELTZ qui aura lieu durant le weekend du 30 et 31 mai. Spectacle gratuit.

Vous allez vous régaler les yeux et les papilles : Samedi 30 mai à 18h, FERME HERRMANN de BEIN-HEIM, spectacle Virevolte, Cie Aurore Bucher.

Dimanche 31 mai à 16h, FERME LANG de BUHL, spectacle La popote à papote, Cie Perles d'histoire. C'est la bouche qui dit les contes ! C'est dans sa cuisine qu'Emmanuelle Filippi vous emmène à la rencontre de personnages doux, croquants, tendres, pleins de sel et surtout ... Spectacle tout public. Ces deux rencontres seront suivies de dégustation des produits de la ferme.

Inscription à l'école maternelle  
pour la rentrée scolaire 2015/2016.

La date d'inscription sera  
fixée au mardi 12 mai de  
13h40 à 16h30 à l'école  
de Scheibenhard.



Particulier loué à Wintzenbach F2/F3

83m<sup>2</sup> cuisine non équipée.

Jardin, au sous-sol atelier, cave.

Garage séparé.

Loyer 430€- 140€ charges.

Chauffage au fioul. Tél.06 52 66 33 09

Etablissement français du sang

le 11 mai à Seltz

à la maison des loisirs et de la culture de 16h30-20h00

le 27 mai à Niederlauterbach

au foyer communal de 17h00-20h00

**SYNDICAT DES EAUX DE LAUTERBOURG ET ENVIRONS**

Factures d'eau : Permanence paiement à Lauterbourg  
En complément aux modalités de paiement courantes,  
la Trésorerie de Seltz / Lauterbourg assurera une permanence  
pour paiement des factures d'eau :  
A LAUTERBOURG Maison des services, au n° 26 rue du Gal  
Mittelhauser  
le vendredi, 12 juin 2015 de 9h à 12h .Salle de réunion à l'étage.



## Manifestations en Mai

**8 mai** monument aux morts: Ce 8 mai la France commémore le 70ème anniversaire de la fin de la guerre en Europe.

**25 mai:** pèlerinage du lundi de Pentecôte, marche organisée par le conseil pastoral.

## Le Coin du Jardinier

Agrémenter mon jardin avec les couleurs de l'été:

**Quand le rouge se marie** utilisez le rouge avec modération...

Quelques mariages à recommander

Rouge + **feuillages dorés** ou d'un vert contenant beaucoup de jaune. L'ensemble est gai et tonique avec des rouges soutenus.

Rouge + **feuillages gris ( le gris atténue l'agressivité du rouge)**

Rouge + **feuillages vert pâle** - rouge + **blanc**: le rouge rend plus éclatant le blanc  
exemples : Coquelicots et grandes Marguerites, Roses rouges et Lis blancs

**Le rose la couleur la plus répandue parmi les fleurs.**

**Combinaison du rouge et du blanc**, le rose est **la couleur la plus répandue parmi les fleurs** **donne de la couleur aux zones peu ensoleillées** : Geranium endressi, Fuchsia, Diascia...

Enfin le rose donne **l'impression d'agrandir le jardin. il se marie particulièrement bien avec le blanc** : le rose paraît plus foncé.

**Les feuillages gris ou argentés** : le rose paraît plus vif.

**Le bleu** : harmonie froide à base de teintes douces **classique mais toujours réussie.**

Le Conseil Départemental et l'A.D.T. du Bas-Rhin, avec le soutien des professionnels de l'horticulture encourage le fleurissement des particuliers.

Des informations sont disponibles sur le site internet du Conseil Départemental

[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

ainsi que sur celui de l'A.D.T. du Bas-Rhin:

[www.tourisme67.com](http://www.tourisme67.com) - espace pro-





## OUVERTURE de la MAIRIE

Lundi de 09h00-11h30 13h30-19h00

Mercredi 14h00-18h00

Jeudi 08h00-11h30 13h30-18h00

les permanences

du maire **lundi de 17h00-19h00**

de l'adjointe jeudi **de 10h00-11h00**

tél: 03 88 94 81 11 - fax 03 88 94 68 09

messagerie: neewiller@wanadoo.fr

## URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

## Service de garde:

Médecin: 03 69 55 33 33

En cas d'urgence appelez le 15

Infirmières 24h/24: 03 88 54 67 72

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 / pilippepons67@sfr.fr



## Pharmacies mai 2015

08/05	Lembach	23/05	Lembach
09/05	Hatten	24/05	Hatten
10/05	Wissembourg Schorlé	25/05	Wissembourg Europe
14/05	Wissembourg Schorlé	30/05	Lauterbourg
16/05	Mothern	31/05	Mothern
17/05	Seltz		

## **LES PERMANENCES**

**A.B.R.A.P.A.** Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

**A.F.A.L.** 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00 , Fax: 03 88 93 11 22, Email: info@afal.eu

**Architecte Urbaniste** Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim.  
Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg.

**ASSEDIC** numéro unique 3949, Email: [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**Assistante Sociale** Centre Médico-Social, Place des Carmes à Wissembourg. Tél.: 03 69 06 73 50

**Cadastre** Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

**CAF** permanence le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous à PAMINA Lauterbourg pour les questions transfrontalières.

**C.I.C.A.S.** à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

**Com. Com. de la Plaine du Rhin** horaires le lundi et mardi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le mercredi et jeudi de 08h00 à 12h00, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

**Conciliateurs de justice** Les permanences, à la Communauté Communes auront lieu, comme avant, le samedi matin, de 9 à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

**C.R.A.V.** Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.

**Impôts** Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le samedi. Fermé le mercredi après-midi et le vendredi a.midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99

**Infobest Pamina** Ancienne Douane, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-pamina.eu](http://www.eurodistrict-regio-pamina.eu)

**Ramonage** SARL Giedinger, 31 rue des Tilleuls Mothern. Tél.: 03 88 94 39 54

**Servinor Alsace** aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

**SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général** : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 fermé le mercredi après-midi. **Service des Etrangers** du lundi au vendredi 08h00-11h30 fermé tous les après-midi. **Service des certificats d'immatriculation même horaires que pour l'accueil général** fermé mercredi toute la journée

**Syndicat des Eaux** de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

**Trésorerie** Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi 09h00-12h00, fermée l'après-midi.

**Urgences:** électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09

**Centres médico-sociaux de Wissembourg** ,Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Lauterbourg Tél.: 03 69 06 73 85, Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56